

Comité des études

Séance du 18 novembre 2024

Compte-rendu n°2

Etaient présent à l'ouverture de la séance :

Collège A

Mme Nuria Gala
Mme Sara Greaves
Mme Olga Lizzini
Mme Sabine Luciani
M. Philippe Vitale

Collège B

Mme Carine Ferradou (procuration à Mme Thuillier)
M. Antoine Grandclément
M. Vincent Laperrière
Mme Odile Thuiller

Collège IATSS

Mme Catherine Bonnefond
Mme Mathilde Da Silva Alves
M. Arnaud Gastigar
M. Rémy Grange

Collège usagers

13 membres présents ou représentés

Représentés ou excusés : M. Fabien Girandola, M. Christian Bonnet, Mme Valérie Debuiche, Mme Ferradou, M. Arnaud Maïsetti, Mme Nadia Mesli (procuration à V. Debuiche).

Invités : Mme Viviane Rosatti, M. Nicolas Viale, Mme Mélanie Hanquart

Mme Gala, Vice doyenne en charge de la formation ouvre la séance à 9h35.

Mme Gala présente Mme Baumann, directrice administrative de l'UFR ALLSH et Mme Herbretau responsable de la scolarité.

Mme Gala, s'excuse d'avoir anticipé l'élection de Mme Greaves en tant que membre du comité des études élue par le conseil d'UFR.

Ordre du jour :

1. Informations générales
2. Capacités d'accueil et critères généraux d'examens des vœux en L1 (délibération)
3. Capacités d'accueil et attendus en M1 (délibération)
4. Blended Intensive Program

1. Informations générales

Bilan de la campagne des examens

Mme Viviane Rosati, responsable du bureau des examens présente le bilan de la campagne 2023-24.

Le bilan de cette campagne est satisfaisant. Les modifications apportées aux procédures, notamment l'introduction de l'Amubox dans un cadre sécurisé, ont donné de bons résultats. La gestion logistique des examens pour les étudiants en situation de handicap a également été simplifiée. De plus, le bureau des examens est resté opérationnel jusqu'au 26 juillet, ce qui a permis la finalisation des tâches en cours

pour apporter un soutien précieux aux autres services de la scolarité, dans un contexte particulièrement éprouvant cette année.

Mme Rosati expose les tâches à venir :

- **Saisie des notes par le web** : actuellement en cours de préparation.
- **Planning et dates jalons** : déjà communiqués.

Elle précise que la prochaine étape portera sur le paramétrage des relevés de notes.

Par ailleurs, il est important de noter que des jurys se tiendront à l'issue des examens du premier semestre. Mme Gala insiste sur la nécessité de respecter les délais de soumission des sujets d'examen afin de garantir le bon déroulement de l'organisation des épreuves.

Conpere

M. Nicolas Viale, référent Conpere pour les ALLSH, présente le logiciel.

Préconisé par l'arrêté Licence du 30/07/2018, ce logiciel a pour objectif de centraliser les informations pédagogiques des étudiants. Il doit être mis en place dans l'UFR dès que possible. Un tutoriel est disponible sur Ametice pour faciliter son utilisation.

Modalités d'utilisation de Conpere

Les étudiants doivent compléter leur contrat d'études, qui sera ensuite validé par le directeur ou la directrice des études. Si l'étudiant(e) ne sollicite pas d'aménagement particulier, des validations en masse pourront être effectuées via le logiciel. La signature de l'étudiant(e) viendra clore le processus.

Modalités d'organisation dans les départements

Les départements de formation doivent désigner rapidement les personnes chargées de valider les contrats. Un courriel sera envoyé par la direction de l'UFR à cet effet.

Organisation des salons

Mme Mélanie Hanquart, gestionnaire de la réussite étudiante en ALLSH, présente la programmation des salons. Six salons sont présentés :

- ✓ Salon de l'étudiant, le 23/11/2024 à l'Arena du Pays d'Aix
- ✓ Salon Studyrama, le 30/11/2024 au Parc Chanot à Marseille
- ✓ Salon Studyrama, le 11/01/2025 à l'Arena du Pays d'Aix
- ✓ Salon de l'étudiant, du 17 au 18/01/2025 au Parc Chanot à Marseille
- ✓ Salon des Masters, le 25/01/2025 sur le campus Timone
- ✓ Journées Portes Ouvertes, le 29/01/2025

Ces salons constituent une opportunité privilégiée de rencontres entre les étudiants, leurs parents et les représentants de la faculté. Les enseignants, le personnel administratif ainsi que l'équipe décanale seront mobilisés pour l'événement. Par ailleurs, le service Formation et Orientation a mis en place des outils interactifs via Wooclap afin de faciliter l'organisation et d'optimiser les échanges.

Mme Thuilier s'interroge sur la prise en charge des repas.

Mme Hanquart évoque la possibilité de passer les frais de repas en note de frais pour le salon des masters. Concernant les salons Studyrara, elle souligne qu'une réservation anticipée auprès du prestataire de service est indispensable. Pour les salons de l'Étudiant, elle précise que les repas pourront être achetés directement sur place.

Calendrier des comités des études

Mme Gala annonce l'ajout d'une date supplémentaire, fixée au 2 décembre. Cette séance du comité des études se tiendra simultanément avec celle du comité de la recherche et sera consacrée à la rédaction des fiches d'expression des besoins dans le cadre de la campagne d'emplois 2025.

Mme da Silva Alves interroge sur la participation des personnels administratifs élus aux expertises des dossiers.

Mme Gala confirme que les élus administratifs seront impliqués dans ces opérations dans le cadre réglementaire de leurs missions.

Pour rappel les prochaines séances du CE auront lieu :

- 6/01 : Campagne FIP
- 3/02 et 03/03 : modifications de l'offre de formation et enveloppe budgétaire

Mme Gala informe que la campagne des MOF (ajustements) sera lancée en décembre, pour que la saisie dans Pacôme puisse se faire en mars.

Sur ce point, M. Laperrière s'interroge sur la notion d'ajustements et demande si une discussion préalable sur les clés de répartition est prévue avant présentation en comité des études (CE).

Mme Gala rappelle que les MOF sont liées à l'enveloppe budgétaire. Les clés de répartition seront vues en janvier.

2. Capacités d'accueil et critères généraux d'examens des vœux en L1 (délibération)

Mme Gala présente les demandes suivantes :

- Diminution de la capacité d'accueil totale et de la capacité d'accueil Parcoursup
 - ✓ L1 LEA Anglais-Japonais : 70 au lieu de 100

Une demande similaire avait déjà été formulée l'an dernier en raison du faible taux d'encadrement dans cette filière.

- Augmentation de la capacité d'accueil Parcoursup
 - ✓ L1 LLCER Turc-Arabe : 35 au lieu de 25
 - ✓ L1 LLCER Russe : 30 au lieu de 15

Les augmentations demandées semblent surévaluées au regard des effectifs réels accueillis. Le comité des études propose :

- ✓ L1 LLCER Turc-Arabe : 30
- ✓ L1 LEA Anglais-Russe : 35
- ✓ L1 LLCER Russe : 20
- ✓ L1 LLCER Trilingue Anglais-Russe : 20

- Modifications des critères généraux d'examen des vœux
 - ✓ L1 Arts du spectacle
 - ✓ L1 LEA Anglais-Russe
 - ✓ L1 LLCER Russe

- ✓ L1 LLCER trilingue Anglais-Russe
- ✓ L1 sciences du langage

Vote : 11 pour, 1 contre et 1 abstention

3. Capacités d'accueil et attendus en M1 (délibération)

- Maintien de la fermeture des parcours
 - ✓ Anthropologie appliquée : recherche et action (Master Anthropologie)
 - ✓ Approches critiques et curatoriales de l'art contemporain (Master Arts)
- Diminution des capacités offertes limitées (COL) et des capacités d'accueil limitées (CAL)
 - ✓ M1 Arts, parcours Médiation culturelle des arts : Med*Arts : La demande est relative à l'absence de salle équipée et adaptée à cette formation.
CAL : 35 au lieu de 40
COL : 25 au lieu de 32
 - ✓ M1 Sciences de l'éducation et de la formation (tronc commun) : La demande est en lien avec l'impossibilité de dédoublement des TD.
CAL : 30 au lieu de 50
COL : 38 au lieu de 25
- Augmentation de la capacité offertes limitées (COL)
 - ✓ M1 Psychologie, parcours Ergonomie : facteurs humains et ingénierie des systèmes d'information (EFHISI) : 15 au lieu de 14
 - ✓ M1 Psychologie du développement, parcours Psychologie des transitions, Orientation, Insertion, Conseil (OIC) : 13 au lieu de 12
- Augmentation des capacités d'accueil limitées (CAL)
 - ✓ M1 Psychologie du développement, parcours Psychologie des transitions, Orientation, Insertion, Conseil (OIC) : 15 au lieu de 14

La demande du département d'études moyen-orientale n'a pas été prise en compte en raison du délai de réponse non respecté. Le comité des études propose de l'ajouter à la liste des demandes.

- Augmentation des capacités offertes limitées (COL) et des capacités d'accueil limitées (CAL)
 - ✓ M1 langues et société, parcours études islamologiques
CAL : 15 au lieu de 10
COL : 12 au lieu de 8
- Modifications des attendus et critères d'examen
 - ✓ Master Archéologie
 - ✓ Master Arts
 - ✓ Master Études culturelles
 - ✓ Master Etudes européennes et internationales
 - ✓ Master Langues et sociétés (parcours Langues, cultures et sociétés d'Asie (LCSA))
 - ✓ Master Psychologie du développement (parcours Psychologie des transitions, Orientation, Insertion, Conseil (OIC))
 - ✓ Master Sciences de l'éducation et de la formation
 - ✓ Master Sociologie

Vote : 11 pour, 1 contre et 1 abstention

4. Blended Intensive Program (BIP)

2 BIP sont présentés :

- **Refugees, Migrants, and Exile in German and Comparative Literature** : Catherine Teissier et Nicole Colin

Mme Teissier présente ce programme en études germaniques.

- **Roman Mobilities and their Afterlives** : Sabine Luciani

Mme Luciani présente ce programme en sciences de l'antiquité.

Vote : 12 pour et 1 abstention

Mme Gala lève la séance à 11h37.

La présentation Power Point projetée en séance est annexée au compte-rendu.